

ACTION N°6 : AIDE AUX TRAVAUX DE NIVEAU VOLONTAIRE du dispositif Ecoréno'v

Présentation générale de l'action

Définition : objectifs et enjeux	Rendre plus performant thermiquement les bâtiments existants Déclencher des démarches de rénovation énergétique dans les copropriétés
Cible et échelle d'intervention	Les copropriétés et les propriétaires d'immeubles, de logements et de maisons individuelles dans le parc privé souhaitant s'engager dans des travaux permettant d'atteindre le niveau volontaire du dispositif Ecoréno'v de la Métropole de Lyon.
Périmètre	Sur toute la Ville (Périmètre communal)
Délais d'obtention de résultats	Incertain à + 1 an ou 2 ans
Durée	2017-2018
Potentiel	Estimé à une copropriété moyenne (environ 60 lots).
Estimation du budget global annuel	Aide aux travaux : 46 000 € (pour environ 60 lots concernés) Aide ingénierie : Information, contacts préalables, mobilisation des propriétaires et instruction de l'aide de la ville.

Contenu de l'action

Contenu	Aide financière aux travaux par logement qui vient déclencher et compléter celle existante de la Métropole de Lyon : niveau volontaire du dispositif Ecoréno'v.
Type d'aide financière	Le montant de l'aide est calculé selon la formule suivante : <ul style="list-style-type: none"> Copropriété de moins de 40 lots principaux : $750 * L$ Copropriétés comptant 40 lots principaux et plus : subvention en € égale à $(75 * L) + 13500 * (3-40/L)$ où L est le nombre de lots principaux. L'aide est versée au syndicat de copropriétaires.
Performance à atteindre	Atteindre le niveau volontaire du dispositif Ecoréno'v de la métropole de la Métropole de Lyon.
Compatibilité et complémentarité des aides	Aide liée à au dispositif Ecoréno'v de la Métropole de Lyon pour atteindre le niveau volontaire (compatible avec l'accompagnement renforcé des copropriétés prévu par la Métropole en 2017) Complémentaire avec : <ul style="list-style-type: none"> Les aides de l'Anah (sous condition de ressources et/ou de loyer), et de la Métropole de Lyon aux travaux d'économie d'énergie Le Crédit d'impôt. Selon les cas avec l'éco PTZ et la valorisation des CEE (sauf obtention d'une subvention ANAH) Incompatible avec l'aide à l'ITE + ventilation de la Ville de Villeurbanne
Conditions de réussite (moyens à mettre en œuvre)	Accompagnement par le prestataire à la mobilisation de l'aide financière soit, selon l'avancement de la copropriété ou du propriétaire de la maison individuelle, à la réalisation d'un audit énergétique, au choix d'un programme de travaux, à la sélection d'un maître d'œuvre, à la transmission du dossier à l'accompagnateur Ecoréno'v Implication des services de la Ville dans la mise en œuvre d'une communication sur la grande performance énergétique avec l'appui du prestataire.

Modalités de traitement de l'aide et organisation

Partenaires et acteurs impliqués (en interne et externe)	<p>Service communication de la ville : diffusion de l'information, relai interne et externe de l'information.</p> <p>Prestataire : Diffusion de l'information sur l'aide et explication</p> <p>Prestataire : Conseil avant-projet et assistance à maîtrise d'ouvrage à toutes les étapes du projet et vérification de la bonne cohérence avec les prescriptions des financeurs.</p>
Schéma ou circuit de fonctionnement	

Communication

Formalisation de la communication par la Ville	Type de communication	Support de communication
	<p>Communication générale</p> <p>Relai de l'information via tous les médias de la Ville et dans les médias des autres financeurs.</p> <p>Mise en évidence d'un contact</p> <p>Dossier de demande de subvention et de paiement</p> <p>Si mise en oeuvre d'un projet : Mise en avant du témoignage du propriétaire</p>	<p>←→ Plaquette explicative de l'action</p> <p>←→ Utilisation des sites internet des financeurs (directs et indirects) Plaquettes d'information</p> <p>←→ N° de téléphone et nom de l'organisme à contacter pour plus d'informations</p> <p>←→ Dossier à adapter et Formulaire type</p> <p>←→ Publication régulière dans « Viva » et « Viva Interactif » Panneaux de chantiers</p>
Réalisation	Ville de Villeurbanne	
Relais locaux pour diffusion de l'information	<p>Les services de la Ville en lien avec le logement, l'habitat, la Santé et le Développement Durable</p> <p>Comités de quartiers</p> <p>Maison des services publics</p>	<p>Les professionnels du bâtiment</p> <p>Les BET thermiques ou diagnostiqueurs DPE</p> <p>Les régies et syndicats impliqués localement (pour les logements en copropriété)</p>

Echéancier de l'action en 2017

- Poursuite des actions engagées, notamment auprès des copropriétés intéressées
- Montage de nouveaux dossiers
- Relance des contacts en cours
- Communication

Indicateur d'évaluation de l'action

- Comptabiliser le nombre de demandes de renseignements sur un programme - 35% et recenser les questions les plus souvent posées.
- Comptabiliser les propriétaires qui sont prêts à entrer dans le test pour vérifier la possibilité d'atteindre le niveau BBC et les études de faisabilité réalisées.
- Comptabiliser le nombre de projets en cours et les aides mobilisées.

Quelques exemples :

Le Plan Climat du Grand Lyon avec 2 de ses sites expérimentaux :

- L'éco rénovation de Sainte Blandine : rénovations pilotes sur quelques bâtiments sélectionnés, puis extension au reste du quartier.
- Le PIG énergie de Vénissieux : classement de copropriétés en 3 groupes selon le niveau de performance à atteindre.

L'appel à projet de la Région : 1000 rénovations basse énergie

Les guides existants d'aides à la rénovation énergétique «Je rénove BBC» : action du Conseil régional d'Alsace et d'EDF, sous la forme d'un appel à projets pour la rénovation énergétique de 500 maisons individuelles. Accompagnement et soutien financier

4.5 HABITAT PRIVÉ

Développer les réhabilitations dans l'habitat privé

Objectif : Atteindre globalement 120 000 rénovations BBC compatibles dans l'habitat privé (soit en moyenne 12 000/an sur 10 ans). Cet objectif répond au constat issu des ateliers de concertation et des réflexions conduites :

- L'habitat est un poste d'intervention efficace pour atteindre les objectifs globaux de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et de consommation d'énergie de 20 % en 2020.
- Réhabilitation très performante de 16 000 logements annuellement dont environ 12 000 dans le parc privé existant jusqu'en 2025 (segment construction avant 1975) puis 10 000 par an jusqu'en 2040, une part importante de ce parc se trouve en copropriété.
- Coûts de travaux par logement d'environ 24 000 euros pour une surface moyenne de 60 m² pour atteindre un niveau très performant de réhabilitation énergétique (50/70 kWh/m²/an).

Livrable : Montage financier - Plan pluri-annuel - Ingénierie d'accompagnement et d'animation territoriale.

EN JEUX

- 195
ktCO₂/an

=

- 10%
de CO₂

=

- 2,5%
de CO₂

FINANCEMENT

BUDGET TOTAL
NECESSAIRE
229
M€/an

→

GRAND
LYON /
DUCS
PILOTAGE
40
M€*

+

PARTENAIRES
ÉTAT (BREAL)
ANAH
ADEME
ALE
OPÉRATEURS/
ASSOCIATIONS
GRAND-
LYONNAIS
UNIS

*2011 - 2014

ÉCHÉANCES ENVISAGÉES

2011 RECHERCHE D'UN MODÈLE DE FINANCEMENT DE L'ÉCO-RÉNOVATION DANS LE PARC PRIVÉ

2018 ÉTUDE DU LANCEMENT DE PROGRAMMES TERRITORIALISÉS** PRISE DE COMPÉTENCE SOUTIEN À LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

2018 LANCEMENT D'UN PROGRAMME BRASSERISATION « RÉNOVATION DURABLE 1300€ » AVEC UN PROGRAMME ÉCO-RÉNOVATION MOBILISABLE PAR L'ENSEMBLE DES COPROPRIÉTÉS ET UN PROGRAMME DE RÉNOVATIONS ÉCO-SOCIALES

** Intégration d'un volet éco-rénovation dans les opérations programmées en cours + autres expérimentations.

Zoom

Action 1
Rénovation thermique de 1 200 logements dans le cadre de dispositifs existants portés par le Grand Lyon.

Echéance
Lancement en 2012
Investissement
5 M€

Action 2
Mise en place d'un dispositif d'accompagnement « Rénovation durable 12 000€ »
Echéance
2013 - 2023

Questions à résoudre pour la faisabilité du projet : montage financier complexe et onéreux, forte ingénierie, organisation importante nécessitant de la flexibilité, allées de la prise de décision en copropriété, compatibilité des politiques publiques...

40



Quelques messages :

- « Vers des logements mieux isolés »
- « Vers une agglomération sobre en carbone »
- « En route vers la Classe A... »



DES TRAVAUX PRÉVUS ? PENSEZ À ÉCO-RÉNOVER

Profitez-en pour réaliser des travaux d'isolation qui garantiront confort thermique et économies d'énergie. La Métropole vous accompagne dans vos projets !

ECORENO'V
VOUS SIMPLIFIE L'ÉCO-RÉNOVATION

APPELEZ LE 04 37 48 25 90

www.grandlyon.com/ecorenov GRAND LYON